

Déclarations sociales : tout savoir sur vos démarches en tant que marin, employeur de marins, travailleur non salarié

Domaine(s) :

- Employeur

Quelles sont les démarches à accomplir pour devenir [marin](#) 

[1], créer votre entreprise, embaucher, calculer les cotisations dues en tant qu'employeur ?

Un guide, élaboré conjointement par [l'Urssaf](#) [2], l'Enim et la Dgampa est à votre disposition. Il vous accompagne dans vos démarches, que vous soyez employeur, salarié ou marin non salarié.

Ce document de référence vous permet de mieux comprendre vos obligations, les interlocuteurs à mobiliser et les services en ligne à utiliser. Un outil essentiel pour sécuriser vos démarches administratives.

[Consultez le guide Déclarations sociales en tant que marin, employeur de marins, travailleur non salarié](#) [3]

À VOIR AUSSI :

- [Vos déclarations sociales en un clin d'oeil](#) [4]
- [L'affiliation en un clin d'oeil](#) [5]
- [Consignes déclaratives](#) [6]

Mis à jour le 18/07/25

URL source: <https://www.enim.eu/actualites/declarations-sociales-tout-savoir-sur-vos-demarches-en-tant-que-marin-employeur-de-marins>